



**CEEAC**

**ECCAS**

*La Commission*

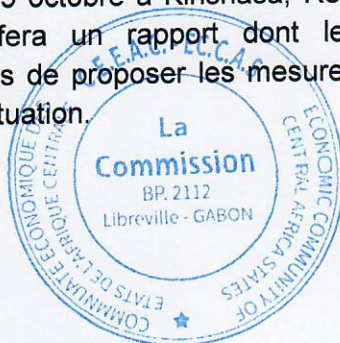
**COMMUNIQUE DE LA COMMISSION DE LA CEEAC  
SUR LA GRAVE DEGRADATION DE LA  
SITUATION POLITIQUE ET SECURITAIRE EN REPUBLIQUE DU TCHAD**

Le Président de la Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Gilberto da Piedade VERISSIMO, a appris avec une grande préoccupation et beaucoup de peine la brusque et grave dégradation, hier 20 octobre 2022, du climat politique et sécuritaire à N'Djamena et dans quelques autres grandes villes de la République du Tchad, suite à la manifestation non autorisée organisée par une partie de l'opposition et de la société civile.

Le Président de la Commission s'incline devant la mémoire de toutes les personnes ayant perdu la vie lors des violences et présente ses condoléances aux familles de toutes les victimes. Il exprime, en outre, sa compassion aux blessés et leur souhaite un rétablissement rapide.

Le Président de la Commission appelle les acteurs politiques et sociaux tchadiens à faire preuve de grande retenue et à privilégier les modes pacifiques de résolution des différends politiques.

Le Président de la Commission tient à informer l'opinion aussi bien nationale tchadienne que régionale et internationale, qu'en vue d'une meilleure compréhension de la situation et dans la perspective de la tenue de la II<sup>ème</sup> session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, dans le cadre du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX), il a dépêché, ce jour 21 octobre 2022, à N'Djamena, un groupe de travail chargé de l'évaluation de la situation. Lui-même fera le déplacement de Ndjamen avant la tenue de la II<sup>ème</sup> session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, dans le cadre du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX prévu le 25 octobre à Kinshasa, République Démocratique du Congo. Au terme de sa mission, il fera un rapport dont le contenu permettra aux instances communautaires compétentes de proposer les mesures les plus appropriées face aux défis imposés par cette nouvelle situation.



**Fait à Libreville, le 21 octobre 2022**